

**CALENDRIER DES CASM (certificat d'aptitude au sport motocycliste)
LIGUE MOTOCYCLISTE CENTRE VAL DE LOIRE**

Les inscriptions au CASM se font directement en ligne, sur le site de la FFM. Vous devez vous rendre sur la page d'accueil du site intranet de la fédération www.ffmoto.net (Espace licencié), et si vous n'êtes pas encore adhérent, il vous faut créer votre compte, et ensuite vous rendre dans la rubrique « demande formation » :

Bienvenue sur votre espace licencié.

La FFM a le plaisir de mettre à votre disposition un espace intranet dédié qui vous permettra de réaliser votre demande de licence en ligne.

En quelques clics et après vérification administrative (certificat médical, paiement) et validation de votre club, vous pourrez télécharger votre licence dans PDF dans l'attente de réception de votre Licence par voie postale.

N'hésitez pas à consulter les différentes rubriques à votre disposition, depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone. Vous avez également la possibilité de modifier le mot de passe qui vous a été attribué.

Si vous avez des difficultés dans vos démarches de prises de licence, nos services restent à votre disposition. Veuillez adresser vos demandes par Courriel à :

Pour la prise de licence : intranet@ffmoto.com

Pour les Pass Circuit : passcircuit@ffmoto.com

 **Licence annuelle >**

Vous n'êtes pas licencié(e) sur la saison en cours

 **Licence 1 Manifestation Inter >**

(Soumise à conditions)

→ Licence 1 Manifestation Nationale >

→ Pass Circuit / Pass Démo >

→ Demande de formation >

8 Janvier : La Chapelle Saint Mesmin (45)

30 Janvier : Salbris (41)

13 Février : Berchères-les-Pierres (28)

6 Mars : Laugère (18)

3 Avril : Herbault (41) *à confirmer*

15 Mai : Donnery (45)

16 Octobre : Nouan le Fuzelier (41)

